

Communiqué de presse

Un événement Conseil général – Nouvelle République

Les Tops de l'entreprise

lundi 12 décembre 2005

Pyramides Espace François 1^{er} de Romorantin-Lanthenay

Maurice Leroy, Président du Conseil général de Loir-et-Cher et Olivier Saint-Cricq, Président du Directoire de la Nouvelle République présentent la soirée de remise des *Tops de l'entreprise* en Loir-et-Cher.

Une soirée en 4 étapes

Après avoir été accueillis par Jeanny Lorgeoux, maire de Romorantin-Lanthenay, les invités ont assisté à l'ouverture de la soirée les *Tops de l'entreprise* par Maurice Leroy, Vice-président de l'Assemblée Nationale et Président du Conseil général de Loir-et-Cher. Puis c'est Christian Blanc, ancien Président d'Air France et de la RATP et auteur du rapport au Premier Ministre sur les pôles de compétitivités, qui a animé une Conférence-débat. Le moment fort de la soirée a été la remise des *Tops de l'entreprise* en Loir-et-Cher qui s'est prolongée par un cocktail proposé par Didier Clément, chef de cuisine de l'hôtel-restaurant « Le Lion d'Or » à Romorantin-Lanthenay sur une sélection de crus d'Henry Marionnet.

Les Tops de l'entreprise

Le palmarès des *Tops* compte 5 lauréats, déterminés en fonction de la progression de leur chiffre d'affaires, de leur résultat net et de leur effectif. En 2005, les gagnants sont :

- Le *Top des services* et le *Top de l'année* : les « Anciens établissements Branger » (AEB) à Monthou-sur-Cher – Location de machines et d'équipements pour la construction).
- Le *Top de l'industrie-BTP* : le groupe Goyer à Fougères-sur-Bièvre – Menuiserie métallique et serrurerie.
- Le *Top de l'Agroalimentaire* : la SA Menard à Ouchamps – production de viandes de volailles.
- Le *Top du Commerce* : Chavigny à Saint-Ouen – commerce en gros de matériaux de construction et d'appareils sanitaires.
- Le *Top de l'innovation*, une nouveauté qui récompense les entreprises engagées dans des démarches innovantes, deux lauréats ont été élus par le jury :
 - catégorie moins de 20 salariés : Akontis à Blois, pour la conception d'un appareil de traitement de l'incontinence urinaire féminine.
 - catégorie de 20 salariés et plus : les Transports Bruno Robert à Contres pour, l'optimisation du service client et de la gestion du personnel et de la flotte, grâce à la chronotachygraphie numérique et la technologie GPRS.

Contact presse :
